

## **MOT DE LA MAIRESSE – JUIN 2020**

Chers Dionysiennes et Dionysiens,

**DÉCÈS DE MONSIEUR PIERRE PÉTRIN** : C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Me Pierre Pétrin le 5 mai dernier. Me Pétrin a consacré une grande partie de sa vie au service des citoyens et citoyennes de notre municipalité. Il a toujours été très impliqué dans sa communauté avec notamment, la fondation des *Loisirs de Saint-Denis* et du *Camp de jour* où il a même été moniteur ainsi que de la *Fondation de Saint-Denis*. Il s'est impliqué également dans de nombreux organismes et regroupements locaux, pour ne nommer que l'*Âge d'or de Saint-Denis* et le *Club optimiste*. Me Pétrin était intéressé par l'histoire en général, à commencer par celle de son village et des gens qui l'habite. Personnellement, comme pour bien des nouveaux résidents, c'est en tant que notaire que j'ai rencontré Pierre la première fois. J'ai appris à connaître l'homme qui se cachait derrière le notaire, dans le cadre du jumelage avec Chastre en Belgique lors du premier voyage de repérage en 2007 et d'autres voyages qui ont suivi. Derrière cette apparence sérieuse de notaire, ce calme et cette patience qui le caractérisaient, j'ai découvert un amoureux de la vie, un farceur « pince sans rire » et un homme à l'écoute des gens qui l'entouraient. Sur le plan municipal, il a été directeur général et secrétaire-trésorier durant 36 ans. Il a vécu tous les bouleversements municipaux de presque quatre décennies avec dévouement et intégrité. Sa réputation allait bien au-delà des limites de Saint-Denis.

Pierre a lutté contre la maladie avec un courage et une résilience hors du commun et c'est, entouré de sa famille si précieuse pour lui, qu'il est parti. Au nom des membres du conseil et de tout le personnel administratif, j'offre nos plus sincères condoléances à son épouse Francine, à ses enfants Élise et David, ainsi qu'à tous les membres de sa famille et ami.es.

**TRAVAUX DE VOIRIE** : Plusieurs travaux de voirie étaient planifiés dès le printemps et heureusement, les événements liés à la pandémie n'ont pas compromis leurs réalisations. Tout d'abord, les travaux du 4<sup>e</sup> rang des Grand-Bois Ouest, débutés le 12 mai dernier, se sont déroulés selon l'échéancier initial et sont maintenant terminés. La réfection du ponceau de la route Goddu débutera à la mi-juin. Les travaux majeurs visant la rue du Domaine doivent débuter le 8 juin. Enfin, les travaux annuels d'asphaltage tel qu'inscrit à notre budget 2020 seront réalisés en juin et juillet. Merci aux utilisateurs de ces voies de circulation et aux résidents des secteurs visés, pour votre patience et votre compréhension. Il ne fait aucun doute que la réalisation de ces différents chantiers représente des améliorations importantes à notre réseau routier local. Je vous invite à suivre notre page Facebook pour connaître l'évolution de tous ces travaux.

**COVID-19 – REPRISE PROGRESSIVE** : Avec l'arrivée du beau temps et les dernières annonces de la Santé publique, nous vivons un retour progressif de certaines activités qui nous manquaient. Les plus jeunes sont retournés à l'école et certaines restrictions sont levées. Nous avons donc pu annoncer l'ouverture notamment de nos parcs publics et de la descente de bateaux. Il faut continuer à suivre les consignes de nos gouvernements, soit en respectant la distanciation de deux mètres, le lavage des mains fréquent et l'utilisation du cache-visage qui est plus que recommandée. Nous avons la chance d'avoir ici même à Saint-Denis des doigts de fée qui en confectionnent, profitons-en et donnons l'exemple en nous protégeant. Le virus est toujours

présent et le risque de l'attraper demeure. En gardant la même rigueur dans le déconfinement que celle que nous avons eue depuis le début de la pandémie, nous nous rapprochons du retour à une vie plus normale. Je n'ai aucun doute que localement nous allons y arriver.

Nous continuerons à suivre toutes les recommandations de la Santé publique et nous vous informerons au fur et à mesure des changements qui s'appliqueront localement.

**SERVICES MUNICIPAUX ET SÉANCES DU CONSEIL :** Il est maintenant possible d'avoir accès en personne au bureau municipal pour certains services bien précis, mais sur rendez-vous seulement et en respectant les mesures de sécurité en vigueur. Il demeure primordial pour nous de protéger nos employés ainsi que les visiteurs qui se présentent à nos bureaux. Pour tous les services qui ne seront pas encore disponibles en personne sur rendez-vous, je vous rappelle que vous pouvez nous rejoindre par téléphone durant les heures normales de bureau, par courriel, par la poste ou en utilisant la boîte de courrier située à gauche de la porte de nos bureaux au 129 Yamaska.

De plus, jusqu'à avis contraire, nos séances du conseil se tiennent à huis clos et elles sont enregistrées et diffusées sur notre site internet. L'ordre du jour est également mis en ligne la journée même de l'assemblée. Vos questions, si vous en avez, peuvent nous être acheminées via la section « nous joindre » de notre site internet.

***EN TERMINANT, UN GRAND MERCI À TOUS POUR VOTRE CONTRIBUTION, QUELLE QU'ELLE SOIT, À RENDRE PLUS DOUCE LA SITUATION QUE NOUS VIVONS DEPUIS LE MOIS DE MARS!***

Ginette Thibault, mairesse  
Saint-Denis-sur-Richelieu